

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association les Amis de la Chapelle de la Croix Bouthier seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Bourgogne-Franche-Comté dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté
88, rue Jean-Jacques Rousseau
BP 25105
21051 Dijon Cedex
03 80 65 79 93
bfcdijon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)

MAIRIE DE VARENNES-SOUS-DUN

Rue des Écoles
71800 Varennes-Sous-Dun
03 85 28 06 72
mairie.varennes-s-dun@wanadoo.fr

ASSOCIATION LES AMIS DE LA CHAPELLE DE LA CROIX BOUTHIER

Mairie de Varennes-Sous-Dun
Rue des Écoles
71800 Varennes-Sous-Dun



► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

La Chapelle de la Croix Bouthier à Varennes-sous-Dun

(Saône-et-Loire)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

La chapelle actuelle a été édifée entre 1926 et 1928 sur l'emplacement de l'édifice d'origine, érigé au XVIème siècle. Elle a été bâtie en utilisant des matériaux du premier monument, notamment pour le choeur (pierre de taille, vitraux).

Surmonté d'un clocher en ardoise, le toit est couvert de tuiles bourguignonnes.

Cet édifice est situé à un carrefour important entre les communes de La Clayette et de Varennes-Sous-Dun. Son histoire est liée à celle de la famille de Noblet d'Anglure, célèbre dynastie bourguignonne ayant vécu en Saône-et-Loire, dont elle était anciennement la propriété. En effet, elle était considérée comme une dépendance du château de La Clayette, bien connu dans la région.

LE PROJET DE RESTAURATION

Aujourd'hui, notre chapelle a besoin de nous !

En 2016, la Commune de Varennes-sous-Dun a fait effectuer des travaux d'urgence afin de la mettre hors d'eau.

Actuellement, les enduits intérieurs et extérieurs sont dégradés, et nécessitent un ravalement complet.

NOTRE PATRIMOINE A BESOIN DE NOUS !

Malgré les aides publiques sollicitées, le montant des travaux à la charge de notre petite commune reste conséquent. C'est pourquoi le Conseil Municipal et l'association les Amis de la Chapelle de la Croix Bouthier ouvrent une souscription publique avec la Fondation du patrimoine.

Chaque donateur (habitant, entreprise, association, ami du patrimoine), bénéficiera de déductions fiscales incitatives. La Fondation pourra apporter un financement complémentaire en fonction du montant de la collecte de dons. Vous pouvez faire un don par chèque ou en ligne sur le site sécurisé de la Fondation.

Mobilisons-nous !

Montant des travaux	24 000 €
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	Printemps 2020

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

La Chapelle de la Croix Bouthier à Varennes-sous-Dun

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/62805

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

La Chapelle de la Croix Bouthier à Varennes-sous-Dun

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Credit photos © Fondation du patrimoine

11 08 2019